

179

ECON59

Consultation sur le développement durable  
de la production porcine au Québec

6211-12-007

Programme  
de soutien  
au développement de  
l'agriculture  
biologique

Résumé

Au coeur de notre

Québec 

On prépare l'avenir

# de soutien au développement de l'agriculture biologique

Le secteur de l'agriculture biologique est l'un des premiers à s'être doté de normes internationales de certification et à appliquer ces exigences aux produits dont il veut assurer l'authenticité. Afin de consolider les acquis et de favoriser le développement du secteur, nous avons mis en place le **Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique**. Ses principaux objectifs sont de garantir l'intégrité des produits biologiques et d'accroître leur **accessibilité pour les consommateurs**.

## Mot du ministre

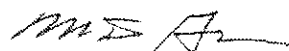
Avec un taux de croissance de 20% à 30% par année, le secteur de l'agriculture biologique présente un potentiel de développement considérable. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation souhaite que l'agriculture biologique contribue davantage à l'essor de l'industrie bioalimentaire québécoise.

À l'écoute de la demande grandissante des consommateurs et consommatrices à l'égard des aliments biologiques, le ministère, dans la foulée de ses réalisations passées, a créé un programme afin de soutenir les producteurs qui désirent s'initier ou se consacrer davantage à l'agriculture biologique.

Bien que ce programme s'adresse particulièrement aux producteurs, il aura pour effet d'accroître l'accessibilité et la diversité des produits biologiques québécois pour les consommateurs. Il contribuera également à garantir la certification de tous les produits biologiques distribués au Québec.

Le ministère est fier de s'associer à un secteur d'avenir qui répond aux préoccupations des consommateurs et contribue à la diversification de l'agriculture québécoise dans une perspective de *développement durable*.

Le ministre de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation



Maxime Arseneau

## Volet 1

### Appui à la certification, à la surveillance et au contrôle de l'appellation biologique pour l'ensemble des produits biologiques vendus au Québec

#### Objectif :

- Soutenir les activités de contrôle de l'appellation biologique et informer les producteurs et les transformateurs.

#### Type de projets visés :

- **Accréditation des organismes de certification et mise en place de programmes de surveillance de l'appellation biologique.**
- **Information sur les services d'accréditation et promotion du contrôle auprès des utilisateurs actuels et potentiels de produits biologiques.**

## Volet 2

### Appui au transfert du savoir-faire sur les entreprises agricoles

#### Objectifs :

- Assurer l'accès à la formation, à l'information et au soutien technique.
- Accroître la recherche et le transfert technologique.

#### Type de projets visés :

- **Mise sur pied de clubs d'encadrement technique biologique pour les producteurs en transition et pour les producteurs biologiques qui désirent en faire partie, en complément au programme-cadre « Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région 2002-2003 ».**
- **Présentation de l'agriculture biologique aux corporations de recherche afin de favoriser l'émergence de projets concrets.**
- **Présentation de colloques biologiques spécialisés par secteur de production.**
- **Réalisation de guides de production biologiques.**
- **Réseautage de producteurs biologiques d'expérience avec des producteurs en transition.**
- **Réseautage de l'expertise en agriculture biologique.**
- **Diffusion de l'information sur l'agriculture biologique.**

## Volet 3

### Appui à la mise en marché adaptée

#### Objectifs :

- Structurer et organiser la mise en marché.

#### Type de projets visés :

- **Analyse de différentes formules possibles de regroupement de l'offre.**
- **Mise sur pied d'une source d'information pour les prix courants des produits biologiques québécois, canadiens et étrangers.**
- **Validation des perspectives, coûts de production, offre et demande de produits biologiques sur le marché local et international.**
- **Mise sur pied d'une campagne d'information sur les produits biologiques à l'intention des consommateurs.**
- **Diffusion d'information à jour et validée.**
- **Soutien aux réseaux de distribution.**

## Aide financière

L'aide financière consentie pourra atteindre 80 % des dépenses admissibles pour le volet 1 et 70 % pour les volets 2 et 3. Pour ces deux derniers volets, le montant maximal alloué pour la réalisation d'un projet est fixé à 50 000 \$.

## Information

**Comité du Programme de soutien  
au développement de l'agriculture biologique**  
**Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

200, chemin Sainte-Foy, 9<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

[www.agr.gouv.qc.ca](http://www.agr.gouv.qc.ca)

Arthur Marcoux, agronome  
(418) 380-2100, poste 3597

\*Ce programme est présentement en vigueur et prendra fin le 31 mars 2003.

### Photographies:

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Marc Lapin

Réal Theriault

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Association laitière du la chèvre du Québec

numéro de publication: 102-0000

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec 

On prépare l'avenir